

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATIONS 2023 - Interacoustics

**17 avenue des Louvresses, Bâtiment A1,
92230 Gennevilliers**

Ateliers et Travaux pratiques Mesures in vivo et Vocale dans le bruit (Framatrix, Frasimat)

Le jeudi 7 décembre 2023, de 9h à 17h

Informations Pratiques :

Lieu : **Siège Interacoustics France**
17 avenue des Louvresses, Bâtiment A1,
92230 Gennevilliers

Horaires : Formation d'une durée de 7h : de 9h à 17h

Coût : 650€ HT soit **780€ TTC** (déjeuner inclus)

Pour nous rejoindre : Retrouvez les informations pratiques pour rejoindre
au siège Interacoustics France en dernière page

Contact pour votre inscription : Interacoustics

Tél. : **01 41 43 23 23** - info@interacoustics.fr



Pour valider votre inscription, il vous suffit de:

- Remplir ce Bulletin d'Inscription et la Convention de formation qui suit
- Retourner ces deux documents par email à l'adresse suivante : info@interacoustics.fr
- Adresser votre règlement par virement bancaire à Interacoustics, précisant **"FORMATION 2023"**

ATTENTION :

○ **Avant tout règlement**, nous vous invitons à nous contacter pour vous assurer de la disponibilité pour la session de formation de votre choix.

○ Par ailleurs, **le nombre de places par session étant limité**, nous vous recommandons de retourner vos règlements dans le meilleur délai suite à l'enregistrement de votre bulletin d'inscription, **l'ordre d'arrivée des inscriptions complètes** (documents + règlement) **faisant foi**.



Interacoustics

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier et Travaux pratiques Mesures et vivo et Vocales dans le bruit (Framatrix, Frasimat)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CENTRE D'AUDIOPROTHESE :

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Code Client Prodition (si vous en possédez un) : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT :

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Email : _____

L'email et le numéro de téléphone doivent être le plus lisibles possibles, le participant recevra la confirmation d'inscription à l'adresse mentionnée. Le numéro de téléphone indiqué ci-dessus nous permet de contacter le participant, uniquement en cas d'urgence. Nous ne conservons aucune de ces données personnelles après la formation.

Partie à compléter

MODE DE REGLEMENT :



PAR VIREMENT BANCAIRE – Merci d'indiquer dans votre motif de virement le message « **FORMATION 2023** ». Pour que votre inscription soit prise en compte rapidement, merci d'adresser en parallèle votre preuve de virement à l'adresse info@interacoustics.fr

Le participant ci-dessus mentionné, souhaite et s'engage à participer à la session de formation organisée par Interacoustics, le **Judi 7 décembre 2023**.

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet du centre



Interacoustics

Interacoustics - Prodition France • 17 avenue des Louvresses, Bâtiment A1, 92230 Gennevilliers • N° SIREN : 301 689 790 •
N° déclaration : 11 92 18 38 292 (auprès du préfet de la région Ile-de-France)

[II] PROGRAMME DE LA FORMATION

La description détaillée du programme de formation est fournie en annexe.

[III] ENGAGEMENT DE PARTICIPATION À L'ACTION DE FORMATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du participant à la date prévue de la session de formation.

Nom complet du participant : _____

Fonction du participant : _____

Une attestation de présence personnelle sera remise aux participants à l'issue de la session de formation.

[IV] PRIX DE LA FORMATION

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants qui couvrent l'intégralité des frais engagés par l'Organisme de formation pour cette session :

Description	Prix
Formation	730€ TTC
Déjeuner sur place	50€ TTC
Frais pédagogiques	0€

Tarif appliqué dans le cadre de la formation seule.

Dans le cadre d'une acquisition de matériel, un accord commercial peut être envisagé.

[V] MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le paiement sera dû en totalité lors de l'envoi du bulletin d'inscription (pour valider celle-ci), et une facture sera émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire, à l'issue de la formation.

[VI] MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

- . Présentation PowerPoint - théorie (formateur)
- . Mise en place de travaux pratiques et ateliers
- . Equipements en nombre suffisant (systèmes Affinity Compact)

Une attestation de présence sera remise à l'issue de la formation et permettra de justifier de la réalisation de la prestation.

[VII] SANCTION DE LA FORMATION

En application de l'article L.6353-1 du Code du Travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de formation et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) participant(s) à l'issue de la formation.



Interacoustics

[VIII] NON RÉALISATION DE LA FORMATION

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

[IX] DÉDOMMAGEMENT, RÉPARATION OU DÉDIT

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation :

- Dans un **déla**i supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un **déla**i compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un **déla**i inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

[X] ÉVALUATION DES ACQUIS

Objectif de la formation : Maîtriser les étapes de réalisation de mesures in vivo et initiation Framatrix

Modalités d'évaluation : Suivi individuel et échanges questions-réponses avec le formateur. Une évaluation individuelle sera remise en fin de session de formation, de la forme suivante :

Mesures in vivo - module théorique	A	B	C
Mesures in vivo - module pratique	A	B	C
Framatrix – Théorie	A	B	C

A : Connaissances maîtrisées ; B : Connaissances acquises ; C : Connaissances non-acquises

Modalités de sanction : À l'issue de la session de formation, un certificat de fin de formation est remis aux participants, attestant que la formation a été validée.

[XI] LITIGES

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Nanterre sera seul compétent pour régler le litige.

Pour l'Organisme de formation

INTERACOUSTICS

Le _____

Signature

Pour le bénéficiaire

Le _____

Signature



Interacoustics

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATIONS 2023 - Interacoustics

Nous rejoindre

Siège Interacoustics France
17 avenue des Louvresses, Bâtiment
A1, 92230 Gennevilliers

Vous nous rejoignez en transports :

La gare de **Gennevilliers** est desservie par :

- Le RER C
- Le Tramway T1

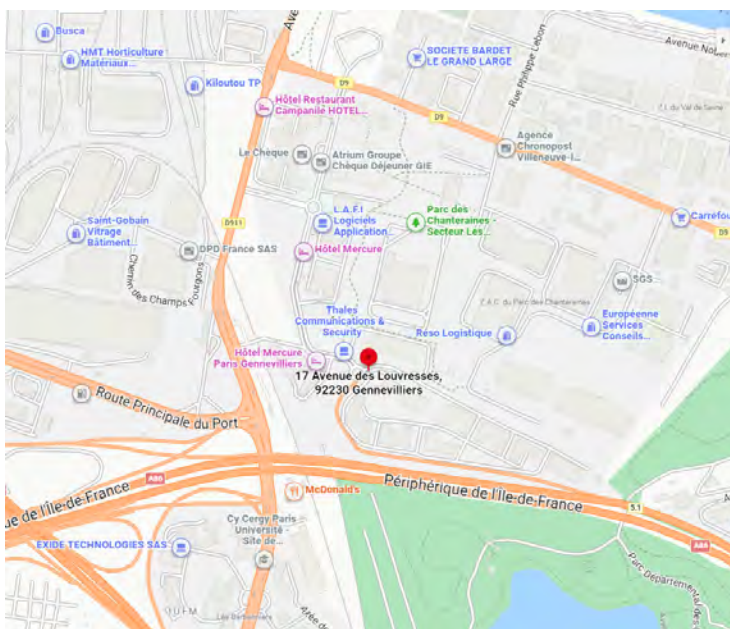


Vous nous rejoignez en voiture :

Le siège Interacoustics dispose de places de parking sécurisées

Hôtels à proximité :

- . Hôtel Mercure, Gennevilliers (Louvresses) à 200 m
- . Hôtel IBIS, Gennevilliers à 400 m
- . Hôtel Campanile à 800 m



Contact en cas de besoin : Interacoustics Tél. : **01 41 43 23 23** - info@interacoustics.fr



Interacoustics

Interacoustics - Prodition France • 17 avenue des Louvresses, Bâtiment A1, 92230 Gennevilliers • N° SIREN : 301 689 790 •
N° déclaration : 11 92 18 38 292 (auprès du préfet de la région Ile-de-France)